

HPQ SILICIUM



HPQ Silicium Inc.

**États financiers consolidés (non audités)
Au 30 septembre 2024**

(En dollars canadiens)

Table des matières

États consolidés de la situation financière	2
États consolidés du résultat net	3
États consolidés du résultat global	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires consolidées	7 - 42

Les états financiers consolidés n'ont pas été examinés par l'auditeur indépendant de la Société

HPQ Silicium Inc.

États consolidés de la situation financière (non audités)

Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023

(en dollars canadiens)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		1 047 292	597 404
Titres négociables	6	1 230 694	676 493
Taxes sur les produits et services à recevoir		74 810	66 545
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir		237 412	692 508
Frais payés d'avance et autres		173 523	192 999
		<u>2 763 731</u>	<u>2 225 949</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles	9	501 448	1 932 920
Immobilisations incorporelles	10	4 343 118	4 559 836
Royautés à recevoir	8	199 963	174 886
Actif au titre du droit d'utilisation		10 694	18 715
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	121 816	147 210
		<u>5 177 039</u>	<u>6 833 567</u>
Total de l'actif		<u>7 940 770</u>	<u>9 059 516</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes à un sous-traitant et autres fournisseurs	12	5 453 303	4 586 145
Dû aux administrateurs	13	84 615	100 000
Redevances à payer à un sous-traitant	10	712 500	667 418
Partie courante de l'obligation locative		10 868	12 019
Impôt à payer		-	28 193
		<u>6 261 286</u>	<u>5 393 775</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt	13	1 002 791	920 291
Obligation locative		-	6 857
Redevances à payer à un sous-traitant	10	1 031 844	904 411
		<u>2 034 635</u>	<u>1 831 559</u>
Total du passif		<u>8 295 921</u>	<u>7 225 334</u>
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	14	59 132 783	56 835 710
Surplus d'apport		2 717 032	2 931 580
Cumul des autres éléments du résultat global		9 261	5 140
Résultats non distribués		(62 872 157)	(58 517 741)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires (négatifs)		<u>(1 013 081)</u>	<u>1 254 689</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	21	657 930	579 493
Total des capitaux propres (négatifs)		<u>(355 151)</u>	<u>1 834 182</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>7 940 770</u>	<u>9 059 516</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 novembre 2024.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur _____, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon _____, Administrateur

HPQ Silicium Inc.

États consolidés du résultat net (non audités)

Aux 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Notes	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$
Dépenses					
Salaires et charges au titre du personnel	15.1	143 280	151 592	504 208	507 298
Autres charges opérationnelles	17	263 550	377 266	775 013	951 544
Frais de recherche et développement		278 199	172 958	1 145 649	2 358 891
Amortissement des immobilisations corporelles	9	478 616	478 644	1 436 991	1 430 499
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	71 995	177 984	217 056	528 602
Radiations des immobilisations incorporelles		-	2 951 879	-	2 951 879
Résultats opérationnels		1 235 640	4 310 323	4 078 917	8 728 713
Autres revenus (dépenses)					
Produits financiers (pertes)	18	1 146 451	(591 658)	1 468 819	(450 976)
Charges financières	18	(57 788)	(114 213)	(172 515)	(342 441)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(6 219)	(8 656)	(28 390)	(26 066)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(2 200)	351	2 996	(189)
Recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium		-	-	(1 816 454)	-
Gain sur annulation de la royauté à payer		-	1 184 998	-	1 184 998
		1 080 244	470 822	(545 544)	365 326
Résultat net		(155 396)	(3 839 501)	(4 624 461)	(8 363 387)
Résultat net attribuable aux:					
Propriétaires de la société		(247 983)	(3 829 271)	(4 694 416)	(8 384 228)
Participation ne donnant pas le contrôle	21	92 587	(10 230)	69 955	20 841
		(155 396)	(3 839 501)	(4 624 461)	(8 363 387)
Résultat par action attribuable aux propriétaires					
Perte nette de base et dilué par action	19	(0,00)	(0,02)	(0,01)	(0,02)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

États consolidés du résultat global (non audités)

Aux 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

Notes	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	(155 396)	(3 839 501)	(4 624 461)	(8 363 387)
Autre élément du résultat global qui sera ultérieurement reclassé en résultat net :				
Écart de change découlant de la conversion d'une filiale étrangère	14 975	(6 860)	4 121	(7 568)
Résultat global	<u>(140 421)</u>	<u>(3 846 362)</u>	<u>(4 620 340)</u>	<u>(8 370 955)</u>
Résultat net attribuable aux :				
Propriétaires de la société	(233 008)	(3 846 361)	(4 690 295)	(8 391 796)
Participation ne donnant pas le contrôle	21	<u>92 587</u>	<u>(10 230)</u>	<u>69 955</u>
		<u>(140 421)</u>	<u>(3 846 361)</u>	<u>(4 620 340)</u>
			<u>(8 370 955)</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (non audités)

Aux 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

		Capitaux propres attribuables aux propriétaires					
Notes	Capital-Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 er janvier 2023	54 865 457	3 782 159	(44 270 333)	16 991	14 394 274	124 396	14 518 670
Exercice de bon de souscription	14.2	1 269 460	-	-	1 269 460	-	1 269 460
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	93 780	30 316	-	124 096	-	124 096
Expiration de bons de souscription	14.2	-	(480 000)	480 000	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	15.2	-	16 030	-	16 030	-	16 030
		56 228 627	3 348 505	(43 790 333)	16 991	15 803 860	124 396
Total du résultat pour la période		-	-	(8 384 228)	-	(8 384 228)	20 841
Total du résultat global pour la période		-	-	-	(7 568)	(7 568)	-
Solde au 30 septembre 2023		<u>56 228 697</u>	<u>3 348 505</u>	<u>(52 174 561)</u>	<u>9 423</u>	<u>7 412 064</u>	<u>145 237</u>
Solde au 1 er janvier 2024		56 835 710	2 931 580	(58 517 741)	5 140	1 254 689	579 493
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	88 380	30 316	-	-	118 696	-
Exercice d'options	15.2	725 593	(238 218)	-	-	487 375	-
Expiration des bons de souscription	14.2	-	(340 000)	340 000	-	-	-
Recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium		1 483 100	333 354	-	-	1 816 454	-
		59 132 783	2 717 032	(58 177 741)	5 140	3 677 214	579 493
Total du résultat pour la période		-	-	(4 694 416)	-	(4 694 416)	69 955
Total du résultat global pour la période		-	-	-	4 121	4 121	8 482
Solde au 30 septembre 2024		<u>59 132 783</u>	<u>2 717 032</u>	<u>(62 872 157)</u>	<u>9 261</u>	<u>(1 013 081)</u>	<u>657 930</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

HPQ Silicium Inc.

États consolidés des flux de trésorerie (non audités)

Aux 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(4 624 461)	(8 363 387)
Éléments hors caisse			
Paielements fondés sur des actions		-	16 030
Amortissement des immobilisations incorporelles		217 056	528 602
Amortissement des immobilisations corporelles		1 436 991	1 430 499
Amortissement d'actif au titres de droits d'utilisation		8 983	8 611
Variation de la juste valeur des titres négociables de société cotée		(1 416 631)	522 627
Recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium		1 816 454	-
Radiations des immobilisations incorporelles		-	2 951 879
Gain sur annulation de la royauté à payer		-	(1 184 998)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		28 390	26 066
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(2 996)	189
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir		(25 077)	(20 974)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		-	25 580
Charges de désactualisation – redevances à payer		172 515	316 861
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		121 250	9 423
Revenus d'intérêt sur royauté à recevoir		(18 750)	(18 750)
		<u>(2 286 276)</u>	<u>(3 751 742)</u>
Variation nette des éléments du fonds de roulement	20	<u>1 403 968</u>	<u>3 249 536</u>
Flux de trésorerie provenant (utilisé) pour les activités opérationnelles		<u>(882 308)</u>	<u>(502 206)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux immobilisations incorporelles		-	(385 544)
Ajout aux immobilisations corporelles		(4 616)	(1 165)
Acquisition de placements		(281 250)	(900 000)
Disposition de placements		1 143 680	-
Crédit d'impôt reçu		-	41 689
Flux de trésorerie provenant (utilisé) des activités d'investissement		<u>857 814</u>	<u>(1 245 020)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Exercice de bons de souscription		-	1 269 460
Exercice d'options		487 375	-
Remboursement des dû aux administrateurs		(15 385)	-
Remboursement d'obligation locative		(8 970)	(8 484)
Flux de trésorerie provenant pour les activités de financement		<u>463 020</u>	<u>1 260 976</u>
Variation nette de la trésorerie		438 526	(486 250)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie		11 362	(7 568)
Trésorerie au début de la période		597 404	1 143 902
Trésorerie à la fin de la période		<u>1 047 292</u>	<u>650 084</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 20

Informations supplémentaires

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	8 361	31 927
---	-------	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium et ses dérivés.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction de la société conformément aux IFRS et conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation négatifs pour les périodes finissant le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2023. Au 30 septembre 2024, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 62 872 157 \$ (58 517 741 \$ au 31 décembre 2023). La société a un fonds de roulement négatif de 3 497 555 \$ au 30 septembre 2024 (3 167 826 au 31 décembre 2023). La direction a déterminé que la Société dispose de ressources adéquates pour continuer ses activités normalement pendant au moins les 3 prochains mois à partir de la date de l'état de la situation financière. Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera à fonctionner à perte jusqu'à ce que la technologie puisse être commercialisée, et la Société aura besoin de financement supplémentaire afin de financer les opérations futures et les plans d'expansion. La Société ne s'attend pas à générer des revenus à partir des ventes de produits tant qu'elle n'aura pas achevé avec succès le développement de ses solutions de silicium, ce qui peut prendre un certain nombre d'années et est soumis à une incertitude importante. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et rentables dépend de la réussite du développement de sa technologie et de sa production commerciale, de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ces activités et de la poursuite soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)

Il existe une relation d'affaire importante et une dépendance économique avec le sous-traitant PyroGenesis Canada Inc. (PyroGenesis ou sous-traitant), qui est un actionnaire de HPQ. HPQ fait affaire avec PyroGenesis pour ses activités de recherches et développements impliquant le procédé à base de plasma. Cette dernière est une entreprise qui développe des réacteurs au plasma dans un fourneau en circuit fermé. Selon les ententes conclues par la société ou ses filiales, PyroGenesis fournit le service d'ingénierie et procède à l'assemblage des équipements et la société en défraie les coûts sur présentation des factures pour les travaux exécutés. L'équipement RRQ PUREVAP™ est situé dans les locaux de PyroGenesis. Tel que décrit à la note 5.1, le 29 mai 2024, PyroGenesis a avisé la Société de son intention d'exercer son droit de convertir ses royautés en un nombre d'actions égal au nombre d'actions détenu par HPQ dans la filiale HPQ Polvere. Les actifs acquis avec le sous-traitant PyroGenesis et les redevances à payer afférents sont décrits à la note 9 et 10. Les dépenses comptabilisés en 2024 relatifs à des dépenses engendrés avec PyroGenesis sont de 284 021 \$ (1 763 600 \$ au 31 décembre 2023) en frais de recherches et développements. Durant l'exercice de 2023, PyroGenesis a exercé 5 594 600 bons de souscriptions pour un montant total de 559 460 \$.

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et des filiales qu'elle contrôle. Il y a contrôle lorsqu'un investisseur est exposé ou a droit à des rendements variables sur sa participation avec une entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Lorsque la participation de la Société dans une filiale est inférieure à 100 %, la Société reconnaît des participations ne détenant pas le contrôle. Tous les soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les gains et pertes non réalisés, sont éliminés lors de la consolidation. Lorsque la Société cesse d'avoir le contrôle; toute participation conservée dans l'entité est ré-évaluée à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, de coentreprise ou d'actif financier.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.2 Principe de consolidation (suite)

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur les filiales et sa société affiliée détenue par la Société à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière.

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société
HPQ Énergies Inc. (Anciennement HPQ Nano poudres de Silicium Inc.)	Fabrication de matériaux de Silicium pour la production d'énergie	Canada	100 %
HPQ Silice Polvere Inc. (HPQ Polvere)	Fabrication de Silice Pyrogénée	Canada	100 %
NOVACIUM S.A.S. (Novacium)	Recherche et développement de produits constitué de silicium et ses dérivés	France	20 %

En ce qui concerne Novacium, depuis le 7 juin 2022 la Société exerce un contrôle par le biais de la détention d'une action privilégiée lui accordant un droit de veto sur les décisions qui ont un impact significatif sur les activités pertinentes de cette société affiliée.

4.3 Participation dans une société associée

La Société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

La Société et ses filiales déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elles exercent leurs activités. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

4.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royautés à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs et dirigeants (passif courant et non courant) et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel).

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

4.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêt à être utilisés.

4.9 Immobilisations incorporelles

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation de la propriété intellectuelle, qui est estimé entre dix-sept et vingt et un ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.10 Dépréciation des actifs

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

4.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.12 Impôt sur le résultat (suite)

Habituellement, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

4.13 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

4.14 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

4.15 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de la transformation du quartz en matériaux de silicium et les produits dérivés.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.16 Nouvelles normes comptables adoptées

IAS 1, Information sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour obliger les entités à divulguer leurs méthodes comptables importantes au lieu de leurs principales méthodes comptables.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 8, Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 pour remplacer la définition d'un changement d'estimation comptable. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires dans les états financiers qui sont assujettis à l'incertitude d'évaluation ».

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 12, Impôt différé lié à l'actif et au passif découlant d'une transaction unique

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 pour obliger les entités à comptabiliser l'impôt différé sur les opérations qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

4.17 Nouvelles normes comptables non encore adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

IAS 1 Présentation des états financiers

Amendements à la classification des passifs comme courants ou non courants: comprends la classification des passifs comme courants ou non courants.

IFRS 16 Contrats de location - Passif locatif en cas de cession-bail

Les amendements introduisent un nouveau modèle comptable qui a une incidence sur la manière dont un vendeur devenu locataire comptabilise les paiements de location variables découlant d'une transaction de cession-bail.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

4.17 Nouvelles normes comptables non encore adoptées (suite)

IAS 7 États des flux de trésorerie & IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Accords de financement de fournisseurs

Les amendements introduisent de nouveaux objectifs de communication pour qu'une entreprise fournisse des informations sur ses accords de financement de fournisseurs qui permettraient aux investisseurs d'évaluer l'impact de ces accords sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité de l'entreprise. La nouvelle information devra également inclure le type et l'effet des changements hors trésorerie dans la valeur comptable des passifs financiers qui font partie d'un accord de financement avec un fournisseur.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Détermination du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable sur une entreprise

La Société doit émettre des jugements lors de l'évaluation du niveau de contrôle et d'influence qu'elle exerce sur ses participations détenues en considérant notamment la manière dont les décisions concernant les activités pertinentes de l'entreprise détenue sont prises, la nature protectrice ou substantielle des droits détenus par les autres détenteurs et la capacité de la Société à influencer les rendements de l'entreprise détenue. La Société doit également émettre des jugements dans l'identification des parties liées.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour la recherche scientifique et le développement expérimental prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Indicateurs de dépréciation

La Société effectue une évaluation des faits et circonstances de sources internes et externes démontrant l'existence d'indicateurs potentiels de dépréciation. Des jugements importants sont nécessaires dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.1 Jugements posés par la direction (suite)

Conversion des royautés à payer

Comme décrit à la note 2, il existe une relation commerciale et une dépendance économique importante avec le sous-traitant, PyroGenesis Canada Inc. (PyroGenesis ou sous-traitant), qui n'est plus actionnaire de la Société au 30 septembre 2024. PyroGenesis détenait moins de 10 % des actions de la Société durant le premier trimestre de 2024, en incluant l'effet dilutif de l'exercice des bons de souscription. De plus, certaines filiales de la Société ont l'obligation de payer des redevances perpétuelles de 10 % sur des ventes futures de produits liés aux propriétés intellectuelles achetées de PyroGenesis. Le 29 mai 2024, PyroGenesis a avisé la Société de son intention d'exercer son droit de convertir ses royautés en un nombre d'actions égal au nombre d'actions détenu par HPQ dans la filiale HPQ Polvere. Le droit de conversion dans la filiale HPQ Énergie (anciennement HPQ Nano) a été annulé le 24 mars 2024, lors de la cession de la propriété intellectuelle NRSi par la Société à PyroGenesis. La Société a évalué que PyroGenesis n'a ni le contrôle de facto sur la Société, étant donné qu'elle n'a pas la capacité de diriger unilatéralement les activités pertinentes de la Société, ni n'exerce une influence notable sur la Société. La Société a pris en compte la substance de l'accord et des accords avec PyroGenesis, le pourcentage de participation de cette dernière dans la Société, combiné à l'obligation de la Société de payer des redevances sur les ventes futures, le calendrier de ces ventes et la probabilité de conversion de ces redevances à 50 % des actions détenu par HPQ dans certaines filiales de la Société.

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux immobilisations corporelles et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

Dépréciation des actifs

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2023, la Société a imputé en résultat net une radiation de 2 951 879 \$ sur des actifs d'immobilisation incorporelles et une dévaluation de 3 888 227 \$ sur des actifs d'immobilisations incorporelles.

6. TITRES NÉGOCIABLES

La société détient des actions et des bons de souscription dans diverses sociétés ouvertes. Au cours de la période finissant le 30 septembre 2024, ces actions et bons de souscription ont été évalués à leur juste valeur marchande, ce qui a donné lieu à un gain de 1 416 631 \$ (Perte de 933 910 \$ au 31 décembre 2023).

La Société a exercé 375 000 bons de souscription de PyroGenesis pour un montant totalisant 281 250\$.

La Société a disposée de 1 325 000 actions PyroGenesis et 1 295 000 actions de Québec Innovative Materials Corp. (QIMC) pour un montant totalisant 1 143 680 \$, réalisant une perte de 248 298 \$.

Les actions de diverses sociétés ouvertes sont classées JVRN et sont comptabilisées à leur juste valeur en utilisant les cotations au prix du marché au 30 septembre 2024 et sont classées au niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription de diverses sociétés ouvertes sont classés en JVRN et sont comptabilisé à leur juste valeur en utilisant le modèle Black-Scholes. Leurs valeurs ont été établies selon les données sur les actions de sociétés similaires, leur durée moyenne prévue et sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables pour les périodes présentées:

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Solde au 1er janvier	676 493	710 403
Acquisition (b)	281 250	900 000
Disposition	(1 143 680)	-
Variation de la juste valeur marchande	1 416 631	(933 910)
	<u>1 230 694</u>	<u>676 493</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

6. TITRES NÉGOCIABLES (suite)

- a) La société détenait 1 705 000 actions ordinaires au 30 septembre 2024 (2023 – 3 000 000) et le cours de cotation des actions de QIMC était de 0,26 \$ (0,025 \$ au 31 décembre 2023).

Pour la variation des bons de souscription, la société détenait 1 500 000 de bons de souscription (1 500 000 bons au 31 décembre 2023) pouvant être exercés à un prix de 0,15 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 443 300 \$ au 30 septembre 2024 (12 136 \$ au 31 décembre 2023) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 0,26 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,94 %, durée prévue des bons de souscription de 0,92 ans, taux de volatilité de 160 % et un taux de dividende de 0 % (Au 31 décembre 2023, le cours de l'action 0,025 \$, taux d'intérêt sans risque de 3,91 %, durée prévue des bons de souscription de 1,67 ans, taux de volatilité de 144 % et un taux de dividende de 0 %).

- b) Durant le mois de mars 2023, la Société a acquis 900 000 unités composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 900 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 1,25 \$ sur une période de 2 ans échéant le 7 mars 2025. La société détenait 350 000 actions ordinaires au 30 septembre 2024 (1 300 000 actions ordinaires au 31 décembre 2023) et le cours de cotation des actions de PyroGenesis était de 0,93 \$ (0,43 \$ au 31 décembre 2023).

Pour la variation des bons de souscription, la société détenait 725 000 (1 100 000 au 31 décembre 2023) de bons de souscription pouvant être exercés à un prix moyen de 0,75 \$/action (1,34 \$ au 31 décembre 2023). La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 197 371 \$ au 30 septembre 2024 (30 357 \$ au 31 décembre 2023) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 0,93 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,94 %, durée prévue des bons de souscription de 0,43 ans, taux de volatilité de 74 % et un taux de dividende de 0 %. (au 31 décembre 2023, le cours de l'action était de 0,43 \$, taux d'intérêt sans risque de 3,91 %, durée prévue des bons de souscription de 1,11 ans, taux de volatilité de 78 % et un taux de dividende de 0 %).

7. ACOMPTE À UN SOUS-TRAITANT

Ce montant représente le résidu de l'acompte fait par la société, le 28 septembre 2022, à, un sous-traitant d'un montant de 2 650 000 \$ pour servir à des transactions d'achat et de travaux éventuels anticipés dans un proche avenir. Ce montant est assorti de condition et devait être retourné à la Société dans le cas où il n'y aurait pas d'entente définitive sur ces dits transaction et travaux au 31 décembre 2022. Le solde de cet acompte était de 890 000 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant a été remboursé par le sous-traitant durant le premier trimestre de 2023.

8. ROYAUTE À RECEVOIR

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement de la royauté à recevoir de COB à titre de NSR d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

Le 23 juin 2022, un addendum a été signé pour modifier les termes initiaux de l'entente. Les paiements du NSR pour chacune des années subséquentes ont été remplacé par un intérêt annuel de 10 %, la royauté de 250 000 \$ est non transférable et l'échéance est le 31 décembre 2025 en incluant les intérêts non payés. Au 30 septembre 2024, le solde des intérêts à recevoir sont de 68 750 \$ (50 000 \$ au 31 décembre 2023).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

8. ROYAUTÉ À RECEVOIR (suite)

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Solde au début	174 886	146 273
Charge de désactualisation	25 077	28 613
Solde à la fin	<u>199 963</u>	<u>174 886</u>

La juste valeur des royalties à recevoir a été estimée en utilisant une technique d'actualisation, immédiatement avant à la date de modification. La juste valeur réévaluée de 230 932 \$ a été estimée selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de quatre ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royalties.

Durant l'exercice de 2022, la Société a décomptabilisé la royauté à recevoir de 230 932 \$ et avec la nouvelle entente a réévalué la royauté au montant de 133 772 \$ calculée sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'addendum sur une période de 3,5 ans à un taux d'escompte de 18 %. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de paiement de la royauté. La modification de la royauté a résulté en une perte de 97 160 \$ qui a été comptabilisé en résultat net au cours de l'exercice de 2022.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative, des équipements et des équipements en construction. L'équipement de 5 022 500 \$ et les améliorations locatives correspondent à l'usine pilote du procédé RRQ PUREVAP™ sont situés chez le sous-traitant.

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	344 000	5 072 587	5 416 587
Acquisition	-	4 616	4 616
Incidence des variations des taux de change	-	1 717	1 717
Solde au 30 septembre 2024	<u>344 000</u>	<u>5 078 920</u>	<u>5 422 920</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	229 333	3 254 334	3 483 667
Amortissement	86 001	1 350 990	1 436 991
Incidence des variations des taux de change	-	814	814
Solde au 30 septembre 2024	<u>315 334</u>	<u>4 606 138</u>	<u>4 921 472</u>
Valeur comptable au 30 septembre 2024	<u>28 666</u>	<u>472 782</u>	<u>501 448</u>

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2023	344 000	5 063 215	5 407 215
Acquisition	-	7 614	7 614
Incidence des variations des taux de change	-	1 758	1 758
Solde au 31 décembre 2023	<u>344 000</u>	<u>5 072 587</u>	<u>5 416 587</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2023	114 667	1 453 490	1 568 157
Amortissement	114 666	1 800 568	1 915 234
Incidence des variations des taux de change	-	276	276
Solde au 31 décembre 2023	<u>229 333</u>	<u>3 254 334</u>	<u>3 483 667</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2023	<u>114 667</u>	<u>1 818 253</u>	<u>1 932 920</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur une redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons et les produits d'essai (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal sans dépasser les montants des ventes selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle. Aucune redevance à payer n'est comptabilisé pour ce procédé au 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023.

En vertu de cet accord, les montants annuels minimums sans dépasser les montants des ventes lorsqu'il y a des revenus sont les suivants :

	<u>\$</u>
2024	100 000
2025	150 000
2026 et après	200 000

Le 29 mai 2024, PyroGenesis a avisé la Société de son intention d'exercer son droit de convertir ses royalties en un nombre d'actions égal au nombre d'actions détenu par HPQ dans la filiale HPQ Polvere.

NRSi PUREVAP™ :

Le 18 août 2020, la Société a acquis de PyroGenesis la technologie NRSi PUREVAP™ pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ NANO.

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 864 013 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt-cinq ans à un taux de 18 %. Au cours de l'exercice de 2020, un montant de 2 400 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Après un examen attentif de l'environnement du marché pour les matériaux nano-silicium, des progrès technologiques et des coûts de développement futurs nécessaires pour amener le Nano Réacteur de Silicium (NRSi) PUREVAP™ à un stade commercial potentiel, HPQ a informé son fournisseur de technologie qu'il n'a plus l'intention de poursuivre ses activités relié au développement de cette technologie. Au cours de l'exercice de 2023, la Société a radié la valeur comptable totale de la propriété intellectuelle soit 3 264 013 \$ avec l'amortissement correspondant de 466 287 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 170 758 \$ avec un amortissement correspondant de 16 605 \$ pour une charge totale nette de 2 951 879 \$. La propriété intellectuelle a été transféré officiellement à PyroGenesis le 24 mars, 2024. Les redevances à payer à PyroGenesis afférents à cette technologie ont été décomptabilisé au 31 décembre 2023 et un gain sur l'annulation de la royauté à payer de 972 498 \$ a été comptabilisé dans l'état du résultat net.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ :

Le 29 juillet 2016, la Société a acquis la technologie RRQ PUREVAP™ de PyroGenesis, pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord sont les suivants :

	\$
2024 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie RRQ PUREVAP™ et NRSi PUREVAP™. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenu net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 30 septembre 2024:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	1 359 329	212 500	1 571 829
Charge de désactualisation	172 515	-	172 515
Solde au 30 septembre 2024	<u>1 744 344</u>	<u>212 500</u>	<u>1 744 344</u>
Courant	500 000	212 500	712 500
Non courant	1 031 844	-	1 031 844
	<u>1 531 844</u>	<u>212 500</u>	<u>1 744 344</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ :

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2023:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	1 124 778	1 044 051	2 168 829
Charge de désactualisation	234 551	141 397	375 948
Décomptabilisation du NRSi	-	(972 948)	(972 948)
Solde au 31 décembre 2023	<u>1 359 329</u>	<u>212 500</u>	<u>1 571 829</u>
Courant	454 918	212 500	667 418
Non courant	904 411	-	904 411
	<u>1 359 329</u>	<u>212 500</u>	<u>1 571 829</u>

PROCÉDER DE RÉDUCTION D'ÉMISSION DE CARBONE :

Le 10 novembre 2022, la Société a acquis de PyroGenesis. pour 3 600 000 \$ la technologie pour la réduction d'émission de carbone pour la production de silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société a convenu d'en effectuer le paiement du solde de 3 430 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2024.

La Société mise sur les programmes gouvernementaux pour le développement de cette technologie. Comme les activités d'un des principaux bailleur de fonds pour ce type de projet, Technologies du Développement Durable Canada (TDDC) sont gelées jusqu'à nouvelle ordre en vertu de problème de régie interne à TDDC. Durant l'exercice de 2023, la direction a dévalué la valeur comptable de 3 599 999 \$ avec l'amortissement correspondant de 264 706 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 644 721 \$ avec un l'amortissement correspondant de 91 787 \$ pour une charge nette de 3 888 227 et à conserver ses droits dans la propriété intellectuelle.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	294 330	5 165 428	5 459 758
Incidence des variations du taux de change	880	-	880
Solde au 30 septembre 2024	295 210	5 165 428	5 460 638
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	68 141	831 781	899 922
Amortissement	16 899	200 157	217 056
Incidence des variations du taux de change	542	-	542
Solde au 30 septembre 2024	85 582	1 031 938	1 117 520
Valeur comptable au 30 septembre 2024	209 628	4 133 490	4 343 118

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2023	890 618	12 029 440	12 920 058
Acquisition	216 481	-	216 481
Radiation	(170 758)	(3 264 013)	(3 434 771)
Dévaluation	(644 721)	(3 599 999)	(4 244 720)
Incidence des variations du taux de change	2 710	-	2 710
Solde au 31 décembre 2023	294 330	5 165 428	5 459 758
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2023	85 724	967 564	1 053 288
Amortissement	90 514	595 210	685 724
Radiation	(16 605)	(466 287)	(482 892)
Dévaluation	(91 787)	(264 706)	(356 493)
Incidence des variations du taux de change	295	-	295
Solde au 31 décembre 2023	68 141	831 781	899 922
Valeur comptable au 31 décembre 2023	226 189	4 333 647	4 559 836

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Un montant de 217 056 \$ (685 724 \$ au 31 décembre 2023) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles.

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 30 septembre 2024, la Société détient une participation de 3,35 % (4,07 % au 31 décembre 2023) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote, elle a conclu qu'elle exerce une influence notable sur celle-ci en raison notamment de la représentation qu'elle détient sur le conseil d'administration. La juste valeur de la participation au 30 septembre 2024 est de 106 288 \$ (106 288 \$ au 31 décembre 2023).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 juillet 2024	31 octobre 2023
	\$	\$
Actifs courants	244 431	195 758
Actifs non courants	4 396 666	4 302 372
Passifs courant	513 193	356 507
Passifs non courants	194 152	169 849
Perte nette et total du résultat global	760 713	741 380

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 juillet 2024	31 octobre 2023
	\$	\$
Total de l'actif net	3 933 752	3 951 774
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(294 984)	(351 571)
	3 638 768	3 600 203
Portion de la participation détenue par la Société	3,35%	4,07%
	121 836	147 210

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement d'une redevance à recevoir de 50 000 \$. La société a comptabilisé une augmentation de 9 770 \$ de son investissement dans COB et une perte de 40 230 \$.

Au cours de la période finissant le 30 septembre 2024, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et d'exercice de bons de souscription. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 4,07 % à 3,35 %.

12. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Dettes fournisseurs	399 082	326 466
Dettes à un sous-traitant	4 448 796	3 982 922
Salaires à payer	63 750	25 000
Autres	541 675	251 757
	<u>5 453 303</u>	<u>4 586 145</u>

13. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 087 406 \$ (1 020 291 \$ au 31 décembre 2023). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 002 791 \$ (920 291 \$ au 31 décembre 2023) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 84 615 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2023) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

14. CAPITAUX PROPRES

14.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	367 296 688	351 998 770
Placements privés (c) (d)	-	2 207 318
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a) (b) (e) (f)	396 000	396 000
Recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium(g)	6 898 140	-
Exercice d'options	2 025 000	-
Exercice de bons de souscription	-	12 694 600
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>376 615 828</u>	<u>367 296 688</u>

(a) Le 21 février 2023, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 44 100 \$ par l'émission de 180 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 13 566 \$ a été accordé aux bons de souscription et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(b) Le 7 juin 2023, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 16 750 \$ a été accordé aux bons de souscription et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(c) Le 17 novembre 2023, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 337 013 \$. La Société a émis 1 225 500 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 3 300 \$ en espèces et a émis à un agent 12 000 bons de souscription (pour une valeur de 1 076 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription a été comptabilisé.

(d) Le 24 novembre 2023, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 270 000 \$. La Société a émis 981 818 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 10 575 \$ en espèces et a émis à des agents 38 454 bons de souscription (pour une valeur de 2 412 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

14. CAPITAUX PROPRES (suite)

14.1 Capital-actions (suite)

(e) Le 14 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction

(f) Le 26 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 38 700 \$ par l'émission de 180 000 unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(g) Le 5 juin 2024, la Société a effectué une émission de 6 898 140 unités pour une valeur de 1 816 454 \$ pour payer le recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,30 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction.

Au cours de la période, 2 025 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,24 \$ par action

Au cours de la période finissant le 31 décembre 2023, 12 694 600 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,10 \$ par action.

14.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	9 403 318	0,52	23 494 600	0,33
Attribués	3 845 070	0,30	2 603 318	0,30
Exercés	-	-	(12 694 600)	0,10
Expirés	(6 800 000)	0,275	(4 000 000)	0,61
Solde à la fin	6 448 388	0,30	9 403 318	0,52

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

14. CAPITAUX PROPRES (suite)

14.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,095 (0,077 \$ au 31 décembre 2023) des bons de souscriptions accordés lors du règlement de dettes et pour le recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium, ont été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2024	2023
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,21 \$	0,24 \$
Taux de dividende attendu	0 %	0 %
Volatilité moyenne attendue	71,4 %	66,5 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	4,10 %	4,39 %
Durée de vie moyenne prévue	3,8 ans	2,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,30 \$	0,29 \$

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Mai 2024 ⁽¹⁾	-	-	6 800 000	0,60
Février 2025	360 000	0,32	180 000	0,32
Juin 2025	432 000	0,27	216 000	0,27
Novembre 2025	2 207 318	0,30	2 207 318	0,30
Juin 2028	3 449 070	0,30		
	<u>6 448 388</u>	<u>0,30</u>	<u>9 403 318</u>	<u>0,52</u>

⁽¹⁾ Le 2 février 2024, la Société a procédé à une réduction du prix d'exercice pour 6 800 000 bons de souscription expirant le 2 mai 2024 passant de 0,60 \$ à 0,275 \$.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

14. CAPITAUX PROPRES (suite)

14.3 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	50 454	\$ 0,30	-	-
Attribués	-	-	50 454	0,30
Solde à la fin	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

La Société a comptabilisé au 31 décembre 2023 un montant de 3 488 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,069 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés pour l'exercice de 2023 a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023
Prix de l'action à la date d'attribution	0,22 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	70 %
Taux d'intérêt sans risque	4,46 %
Durée de vie prévue	3,0 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,30 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

14. CAPITAUX PROPRES (suite)

14.3 Bons de souscription aux courtiers (suite)

Le nombre de bons de souscription aux courtiers en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Novembre 2025	50 454	0,30	50 454	0,30
	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

15.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	45 030	61 710	143 305	171 829
Horaires de gestion	93 750	93 750	281 250	281 250
Rémunération des administrateurs	4 500	4 500	82 500	82 500
Salaires et avantages sociaux recouvrés	-	(8 368)	(2 847)	(28 281)
Charges au titre des avantages du personnel	<u>143 280</u>	<u>151 592</u>	<u>504 208</u>	<u>507 298</u>

15.2 Paiements fondés sur des actions

En vertu de ce régime d'options, les administrateurs peuvent octroyer des options aux administrateurs, employés et consultants et à ceux des filiales de société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 17 075 000 (19 100 000 au 31 décembre 2023). Au 30 septembre 2024, 15 710 000 options peuvent être exerçables (17 735 000 options au 31 décembre 2023).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les administrateurs établissent le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime d'options qui ne doit pas être inférieur au cours de fermeture de la Bourse de Croissance TSX, du jour précédant le jour de l'octroi de l'option, moins l'escompte autorisé tel que défini dans les politiques de la bourse. Les options peuvent être exercées pendant un maximum de dix ans. Les options ne sont pas cessibles ni transférables, sauf par testament ou par les effets de la loi. Au décès d'un titulaire d'option, les héritiers ou les administrateurs successoraux du titulaire d'option peuvent lever les options de ce dernier pendant une période n'excédant pas un an après la date du décès du titulaire d'option, étant entendu que ces dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'allonger le terme original de l'option établi lors de son octroi. Les options octroyées à un titulaire d'option qui est un administrateur, un employé, un consultant ou un employé d'une société de gestion expireront à la fin d'une période n'excédant pas 12 mois suivant le moment où le titulaire d'option aura cessé de faire partie d'au moins un de ces groupes pour toute autre raison que le décès.

Au plus 5% des actions émises par la société peuvent être octroyées à une personne au cours d'une période de 12 mois (à moins que soit obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés). Au plus 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées à un consultant au cours d'une période de 12 mois. Au plus un total de 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées aux personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois, ce nombre d'options total étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises graduellement sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des actions visées au cours d'un même trimestre. Aucune acquisition accélérée de telles options octroyées à ces consultants n'est permise sans l'approbation de la Bourse. Les options octroyées à un titulaire d'options qui fournit des services de relations avec les investisseurs expirent à la fin d'une période n'excédant pas 30 jours suivant le moment où le titulaire d'options aura cessé de fournir de tels services. Le nombre d'options octroyées aux initiés, dans une période donnée de 12 mois, ne doit pas être supérieur à 10% du nombre d'actions émises de l'émetteur résultant. Le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime octroyées aux initiés ne doit pas dépasser 10% du nombre d'actions émises de la société.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	17 735 000	0,46	16 485 000	0,67
Attribués	-	-	10 900 000	0,22
Exercés	(2 025 000)	0,24	-	-
Expirés	-	-	(9 650 000)	0,55
En circulation et exercçables à la fin	<u>15 710 000</u>	<u>0,49</u>	<u>17 735 000</u>	<u>0,46</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 30 septembre 2024 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
8 575 000	0,215	4,24
200 000	0,23	0,76
900 000	0,28	1,02
700 000	0,35	2,62
5 335 000	1,00	2,22
<u>15 710 000</u>	<u>0,49</u>	<u>3,26</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2023 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
9 800 000	0,215	4,99
200 000	0,23	1,52
800 000	0,28	0,76
900 000	0,28	1,77
700 000	0,35	3,37
5 335 000	1,00	2,97
<u>17 735 000</u>	<u>0,46</u>	<u>3,93</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,127 \$ au 31 décembre 2023 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2023</u>
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,21 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	74,0 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	4,26 %
Durée de vie moyenne prévue	4,7 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,22 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 1 380 036 \$ au 31 décembre 2023 de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net comme suit : 1 155 634 \$ comme salaires et charges au titre des avantages du personnel, 147 352 \$ comme honoraires professionnels et de consultation et 77 050 \$ en frais de recherche et porté au crédit du surplus d'apport.

16. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

16.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 sont classés dans le niveau 1 et les bons de souscription sont classés dans le niveau 2.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

16. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS (suite)

16.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 199 963 \$, 1 002 791 \$ et 1 031 844 \$ respectivement (174 886 \$, 920 291 \$ et 904 411 \$ respectivement au 31 décembre 2023). Voir les notes 8, 13 et 10 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

17. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	Trimestre finissant le		Période finissant le	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Honoraire professionnel	175 126	182 524	515 508	567 120
Dépenses de voyage	22 530	46 767	71 997	88 978
Frais de bureau	44 738	123 889	118 165	205 799
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	21 111	30 543	61 059	87 938
Frais bancaires	1 530	1 800	6 907	5 340
Perte (gain) sur taux de change	10	(6 629)	6 107	1 253
Frais administratif recouvrés	(1 495)	(1 628)	(4 730)	(4 884)
	<u>263 550</u>	<u>377 266</u>	<u>775 013</u>	<u>951 544</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

18. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	1 127 972	(607 174)	1 416 631	(522 627)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	8 735	7 306	25 077	20 974
Intérêt	9 744	8 210	27 111	50 677
Produits financiers	<u>1 146 451</u>	<u>(591 658)</u>	<u>1 468 819</u>	<u>(450 976)</u>

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer	(57 788)	(105 621)	(172 515)	(316 861)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		(8 592)	-	(25 589)
	<u>(57 788)</u>	<u>(114 213)</u>	<u>(172 515)</u>	<u>(342 441)</u>

19. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription et les bons de souscription aux courtiers en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 14.2, 14.3, 15.2 et 26.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

19. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2024 et 2023.

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(247 983)	(3 829 271)	(4 694 416)	(8 384 228)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	375 836 678	360 712 338	372 579 621	360 712 338
Perte nette base et dilué par action ordinaire	(0,00)	(0,02)	(0,02)	(0,02)

20. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 30 septembre	
	2024	2023
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(8 265)	751 383
Frais payés d'avance et autres	38 226	103 294
Dépôt sur contrat	-	1 286 000
Acompte à un sous-traitant	-	890 000
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	455 096	(65 788)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	947 104	284 647
Impôt à payer	(28 193)	-
	<u>1 403 968</u>	<u>3 249 536</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivants :

	Au 30 septembre	
	2024	2023
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	-	3 622 837
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur relatif aux immobilisations incorporelles	88 380	93 780
Émission d'instruments de capitaux propres pour le paiement d'une dette fournisseur	30 316	30 316
Émission d'actions pour la le recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium	1 483 100	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour le recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium	333 354	-

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

21. SOCIÉTÉ ASSOCIÉ NON ENTIÈREMENT DÉTENUE

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par le détenteur de la participation ne donnant pas le contrôle	80 %	80 %
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle pour la période	69 955	442 760
Participation ne donnant pas le contrôle	657 930	579 493

L'information financière de la société associée de la Société ayant une participation ne donnant pas le contrôle est résumée ci-après, avant les éliminations intragroupes.

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Sommaire du compte de résultat net et résultat global		
Revenus	1 108 153	1 571 326
Dépenses	1 020 709	1 017 876
Résultat global	87 444	553 450
Résultat global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	17 489	110 690
Participation ne donnant pas le contrôle	69 955	442 760
	87 444	553 450
Sommaire des flux de trésorerie		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	419 378	159 465
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 616)	(7 614)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie	414 762	151 851
Sommaire de l'état de la situation financière		
Actifs courants	964 653	837 130
Actifs non-courants	34 962	47 764
	999 615	884 894
Passifs courants	164 784	162 406
Passifs non-courants	-	-
Actifs net	834 831	722 488
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	163 487	144 293
Participations ne donnant pas le contrôle	653 947	577 168
Ajustement de conversion de devises étrangères	17 397	1 027
	999 615	884 894

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces à l'exception des acquisitions de brevets qui ont été réglés par l'émission d'unité durant les deux premiers trimestres.

22.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants et acquisition d'actif comprend les montants suivants :

	Trimestre finissant le		Période finissant le	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	22 203	25 210	69 676	79 856
Salaires et avantages sociaux pour la recherche et développement ⁽¹⁾	179 723	165 087	674 706	521 967
Horaires de gestion ⁽²⁾	93 750	93 750	281 250	281 250
Rémunération des administrateurs	4 500	4 500	82 500	82 500
	<u>300 176</u>	<u>288 547</u>	<u>1 108 132</u>	<u>965 573</u>
Charges au titre des avantages du personnel				
Acquisition de brevet ⁽¹⁾	-	148 251	-	262 050
Recouvrement des droits dans le pacte d'association de Novacium ⁽¹⁾	-	-	1 816 454	-
	<u>300 176</u>	<u>436 798</u>	<u>2 924 586</u>	<u>1 227 623</u>

⁽¹⁾ Payés aux associés du pacte d'association de Novacium.

⁽²⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 485 752 \$ dû à une société détenue par un administrateur (186 452 \$ au 31 décembre 2023) et 911 \$ aux dirigeants et actionnaire de Novacium S.A.S. (112 126 \$ au 31 décembre 2023).

Au 30 septembre 2024, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 087 406 \$ (1 020 291 \$ au 31 décembre 2023).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

23. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société finance ses activités de développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

24. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

24.1 Risque de marché

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque lié au cours des actions est défini comme l'incidence défavorable potentielle sur les résultats d'exploitation de la Société et sur la capacité d'obtenir du financement par actions, ou sur la capacité des détenteurs de titres convertibles (options et bons de souscription) d'exercer leurs titres, ce qui a une incidence sur le produit de ces exercices pour la Société, en raison des fluctuations des cours des actions individuelles ou des fluctuations générales du niveau du marché boursier. La Société surveille de près les mouvements d'actions individuels afin de déterminer les mesures appropriées à prendre par la Société.

Le risque lié aux prix des produits de base est défini comme l'incidence négative potentielle sur les résultats futurs de la Société en ce qui concerne la fluctuation des prix de la matière première. La Société est exposée au risque lié aux prix des produits de base, y compris l'exposition aux fluctuations des prix du marché du quartz et du graphite. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de $\pm 15\%$ au 30 septembre 2024 ($\pm 15\%$ au 31 décembre 2023), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 115 300 \$ (126,400 \$ au 31 décembre 2023).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

24. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

24.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie et des royalties à recevoir au montant de 1 247 255 \$ au 30 septembre 2024 (772 290 \$ au 31 décembre 2023).

Le risque du dépôt sur contrat et des royalties à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

Les redevances à payer par la Société sont dues à une société dont la Société est dépendante économiquement. La Société considère sa durée de 12 ans.

24.3 Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. L'exposition de la Société aux taux d'intérêt variables se limite à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie.

24.4 Risque de change

Le risque de change est le risque de fluctuation des profits ou des pertes résultant des fluctuations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. La Société est exposée par sa filiale Novacium au risque de change dans le cadre de ses transactions en euros.

Selon la valeur de l'actif net libellé en devises au 30 septembre 2024, l'incidence d'une fluctuation de $\pm 3\%$ ($\pm 10\%$ au 31 décembre 2023) des taux de change par rapport au dollar canadien aurait une incidence d'environ 24 000 \$ (7 400 \$ au 31 décembre 2023) sur la perte et le résultat global pour la période.

24.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses besoins en fonds de roulement, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

24. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

24.5 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société :

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 004 507	578 223
Dettes à un sous-traitant	4 448 796	3 982 922
Obligation locative	12 199	12 019
Redevance à payer RRQ Purevap™	500 000	500 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	212 500	212 500
Total	<u>6 178 002</u>	<u>5 285 664</u>
Entre un an et 5 ans		
Obligation locative	-	9 144
Redevances à payer RRQ Purevap™	1 000 000	1 000 000
	<u>1 000 000</u>	<u>1 009 144</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	2 000 000	2 000 000
	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

25. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société a été financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

26. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de la période, 900 000 options ont été levés pour un montant total de 193 500 \$ en espèces et 100 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 30 000 \$ en espèces.